

Règlement du Grand Prix Départemental Jeune du Rhône 2014/2015

1) Echancier

Cette saison, le GPDJ comprendra 12 tournois au total avec la répartition des catégories et tableaux suivants :

Etape	Date	Organisateur	Samedi	Dimanche
1	11-12 octobre	Oullins	Simple Poussin & Double Minime	Simple Benjamin & Double Cadet
2	8-9 novembre	Lugdunum	Simple Minime & Double Poussin	Simple Cadet & Double benjamin
3	22-23 novembre	Villefranche	Simple Poussin & Mixte Minime	Simple Benjamin & Mixte Cadet
4	6-7 décembre	Chassieu	Simple Minime & Mixte Poussin	Simple Cadet & Mixte benjamin
5	10-11 janvier	Chazay	Simple Poussin & Double Minime	Simple Benjamin & Double Cadet
6	17-18 janvier	?	Simple Minime & Double Poussin	Simple Cadet & Double benjamin
7	31 janvier & 1 ^{er} février	?	Simple Poussin & Mixte Minime	Simple Benjamin & Mixte Cadet
8	7-8 mars	Charbonnières	Simple Minime & Mixte Poussin	Simple Cadet & Mixte benjamin
9	28-29 mars	Bacly	Simple Poussin & Double Minime	Simple Benjamin & Double Cadet
10	25-26 avril	Champagne	Simple Minime & Double Poussin	Simple Cadet & Double benjamin
11	9-10 mai	L'Arbresle	Simple Poussin & Mixte Minime	Simple Benjamin & Mixte Cadet
12	23-24 mai	Dardilly	Simple Minime & Mixte Poussin	Simple Cadet & Mixte benjamin

2) Tableaux

Les tournois seront ouverts aux minibad, poussins, benjamins, minimes et cadets.

Dans chaque catégorie, en fonction du nombre d'inscrits, trois tableaux pourront être représentés : le tableau Elite, le tableau Espoirs et le tableau Open (cf. le formulaire «répartition des séries en TDJ »).

Sur un tournoi, un joueur ne peut s'inscrire que sur une catégorie d'âge (sa catégorie ou supérieure) par journée et ne peut pas disputer deux tableaux identiques sur le week-end (exemple : simple poussin le samedi et simple benjamin le dimanche).

La désignation des joueurs (ou paires) autorisés à jouer dans les tableaux Elite et Espoirs se fera sur la base du cPPP mis à jour à la date limite d'inscription du tournoi (pour les doubles, moyenne des cPPP des deux joueurs).

Les poussins joueront sans le couloir de fond de court et avec un filet bas.

Suite aux directives de la FFBaD, les jeunes n'ayant qu'une licence UNSS ne peuvent pas participer au Grand Prix Départemental Jeune.

3) Classement

Un classement jeune départemental sera réalisé à partir des différents résultats des tournois du Grand Prix. Différents classements apparaîtront dans chaque catégorie :

- classement en simple
- classement en double dame ou double homme
- classement en double mixte
- classement général

Le comptage des points :

Tableaux en poules + élimination

	Open	Espoir	Elite
Participation (0 victoire)	1 pt	10 pts	20 pts
Participation (1 ou 2 victoires sans sortir de poule)	3 pts	12 pts	22 pts
8es de finale	5 pts	15 pts	25 pts
¼ de finale	7 pts	17 pts	27 pts
½ finale	9 pts	19 pts	29 pts
Finale	11 pts	21 pts	31 pts
Victoire en finale	13 pts	23 pts	33 pts

Tableaux en poule unique

	Open			Espoir			Elite		
	Poule de 3	Poule de 4	Poule de 5	Poule de 3	Poule de 4	Poule de 5	Poule de 3	Poule de 4	Poule de 5
1 ^{er}	7 pts	9 pts	11 pts	17 pts	19 pts	21 pts	27 pts	29 pts	31 pts
2 ^e	5 pts	7 pts	9 pts	15 pts	17 pts	19 pts	25 pts	27 pts	29 pts
3 ^e	1 pt	5 pts	7 pts	10 pts	15 pts	17 pts	20 pts	25 pts	27 pts
4 ^e		1 pt	5 pts		10 pts	15 pts		20 pts	25 pts
5 ^e			1 pt			10 pts			20 pts

Un joueur ne remportera des points que dans la catégorie jouée.

Les matchs gagnés par forfaits ne rapportent pas de points.

Si seuls deux tableaux sont présents, les tableaux seront appelés Elite et Espoirs. S'il y a un seul tableau présent, il sera appelé Elite.

En cas d'un nombre d'inscrits trop élevé sur un tournoi, l'organisateur avec l'accord du juge arbitre et du Comité, se réserve le droit de mettre en place le mode d'élimination directe dans certains tableaux.

Ces classements seront remis à jour après chaque tournoi et envoyés aussitôt aux responsables jeunes des clubs.

Concernant les doubles, chaque joueur de paire marquera des points, ainsi un joueur peut changer de partenaire d'un tournoi sur l'autre sans que son classement n'en souffre.

Parallèlement à ces classements individuels, un classement club est effectué. Il sera l'addition de tous les points des joueurs d'un même club. Le meilleur club se verra remettre lors de la Coupe du Rhône un trophée.

4) Forfaits

En cas de forfait le jour même de la compétition, le club devra fournir un certificat médical justifiant l'absence du joueur. Il faut rappeler que tout forfait non justifié est passible d'une suspension de 2 mois de tout tournoi de la part de la Ligue.

5) La Coupe du Rhône

Ce tournoi est organisé par le CDBR. Ne pourront y participer que les 8 meilleurs joueurs et joueuses en simple poussins, benjamins, minimes et cadets de la saison suivant le classement mis à jour après le tournoi précédant la Coupe du Rhône + 4 joueurs repêchés par catégorie au CPPP à la date de clôture des inscriptions. Même procédure en double avec les 6 meilleures paires du circuit + 2 paires repêchées au CPPP par catégorie.

6) Gestion administrative

Un prospectus comprenant la fiche d'inscription devra être envoyé aux clubs du Rhône au moins 1 mois avant la compétition.

Le club organisateur devra convoquer les joueurs au moins 1 semaine avant le tournoi. La convocation devra comprendre :

- la confirmation de l'inscription des intéressés (séries, disciplines)
- l'heure de convocation dans la salle et l'heure prévue de leur premier match
- les adresses et plans utiles

L'utilisation du logiciel fédéral est obligatoire.

Le jour du tournoi, l'organisateur doit afficher les tableaux, l'échéancier des matchs et les classements du circuit départemental. De même il devra régulièrement mettre à jour les résultats.

7) Inscriptions

Le montant de l'inscription sera de 5 € par joueur pour un ou plusieurs tableaux. 1 € par joueur sera ensuite reversé au CDBR (une facture sera envoyée aux clubs).

Un joueur ne peut pas faire plus de 8 matchs dans la journée.

8) Comptage des points

Les SH, SD, DH, DD et DX se disputeront au meilleur de 2 sets gagnants de 21 points tie-break (tous les points comptent).

9) Horaires

Les matchs devront commencer au plus tôt le matin à 9h et se terminer au plus tard le samedi à 19h30 et le dimanche à 18h.

10) Résultats

Les résultats et le rapport de juge arbitre devront être envoyés la semaine suivant le tournoi à la Ligue RA. Une copie du fichier devra être envoyée au Comité Départemental de Badminton du Rhône (badminton.cdb@libertysurf.fr).

11) Récompenses

Tous les vainqueurs et finalistes devront être récompensés sous forme de coupes ou médailles.

12) Buvette

Dans la mesure du possible, l'organisateur aura à charge de tenir une buvette (sandwichs, boissons...) à la disposition des joueurs.

13) Arbitrage

Un juge arbitre devra être présent lors du tournoi. Il peut être stagiaire et licencié au club organisateur. Il revient au club de le démarcher. L'indemnité et les éventuels frais kilométriques sont à la charge du CDBR. Le juge arbitre doit donc faire parvenir sa fiche de frais au CDBR. Les éventuels frais de restauration et d'hébergement sont à la charge de l'organisateur.

L'organisateur peut faire appel aux Top Gones pour arbitrer les matchs. Afin de permettre un meilleur suivi, la table de marque de chaque tournoi jeune sera chargée de lister le nombre de matchs arbitrés par un Top Gone. Pour cela il devra remplir le tableau de suivi des Top Gones que le Comité lui aura préalablement fait parvenir.

L'organisateur peut également inciter les gagnants des matchs à arbitrer les matchs suivants.

Le coaching est interdit entre les points. Il est autorisé à chaque pause de set ou entre les sets.

14) Volants

Tous les matchs devront se disputer avec des volants plumes sauf si les deux joueurs ou les deux paires désirent jouer en plastique. Ils seront à la charge des joueurs.